

Image not found or type unknown



Achat aux enchère sur ebay

Par **job_supair**, le **05/06/2008** à **11:49**

Bonjour, en gagnant une enchère sur ebay a t on un droit de rétractation de 7 jours pour réfléchir et éventuellement ne pas acheter, merci

Par **frog**, le **05/06/2008** à **12:08**

Dans certaines conditions (cumulatives), oui :

- Objet neuf
- Vendeur professionnel
- Vendeur domicilié au sein de l'UE.

A noter que les frais de retour de l'objet sont à votre charge.

A noter également qu'il n'est pas possible de faire valoir une rétractation sur des supports multimédia (CD, DVD, CD-rom) si ces derniers ne sont plus scellés.